

LA GENDARMERIE ROYALE

HAY RIVER—LA SAISIE D'UN VÉHICULE DE LA C.J.C.—
L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT À LA BOMBE

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général): Monsieur le président, je voudrais répondre à la question que m'a posée l'honorable député d'Athabasca la semaine dernière.

A la suite d'une enquête menée par les membres du détachement de la Gendarmerie royale à Hay River, à la suite de l'explosion d'une bombe à l'édifice du *U.S. Traffic Coordinating Office*, le 13 février 1971, un véhicule et son contenu, propriété de la Compagnie des jeunes Canadiens à Yellowknife, ont été saisis par les membres de la Gendarmerie royale à Yellowknife, le 17 février 1971, sur mandat de réquisition.

Le véhicule et son contenu sont retenus par suite d'un ordre de détention d'objets saisis émis à Yellowknife le 18 février 1971, en vertu de l'article 432 du Code criminel. Une enquête est en cours.

* * *

LES AÉROPORTS

TORONTO—L'ENTRETIEN AVEC LE GOUVERNEMENT
PROVINCIAL AU SUJET DU NOUVEL
EMPLACEMENT

[Traduction]

M. A. D. Hales (Wellington): Je voudrais demander au ministre des Transports si son entretien prévu avec le premier ministre de l'Ontario au sujet du nouvel emplacement de l'aéroport dans la périphérie torontoise doit avoir lieu jeudi de cette semaine et, le cas échéant, s'il fera rapport à la Chambre le lendemain, c'est-à-dire vendredi.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Sans vouloir être le moindrement facétieux, je voudrais dire que cet entretien a eu lieu jeudi dernier, et à cette occasion j'ai saisi le premier ministre Davis de plusieurs propositions sur la marche à suivre. Le premier ministre m'a demandé deux ou trois semaines pour lui permettre de les étudier en compagnie des membres de son nouveau cabinet. Je lui ai dit que j'étais prêt à les rencontrer à nouveau dès qu'ils me le demanderaient.

M. Danson: J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le secrétaire parlementaire du premier ministre pourrait peut-être poser sa question supplémentaire demain, bien que, avec le consentement de la Chambre, le secrétaire parlementaire pourrait peut-être poser sa question, pourvu que nous acceptions aussi que le député de Churchill, à qui je vais donner la parole, soit autorisé à poser la sienne. Le secrétaire parlementaire du très honorable premier ministre a la parole.

M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, peut-être devrais-je [L'hon. M. Jamieson.]

invoquer le Règlement mais je voudrais demander au ministre des Transports s'il parlait du premier ministre fédéral ou du premier ministre de l'Ontario?

Des voix: Oh, oh!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA HOME OIL COMPANY—LE PRÉTENDU REFUS DE
L'OFFRE D'ACHAT DU GOUVERNEMENT

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A propos des négociations entamées par le gouvernement en vue du rachat des actions de la Home Oil, le ministre est-il en mesure de dire si l'une des raisons pour lesquelles M. Brown a refusé l'offre du gouvernement a été l'insistance du ministre à vouloir nommer un représentant de son choix au conseil d'administration, comme l'a rapporté le communiqué télévisé de ce matin?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne puis vraiment pas être responsable de ce qui se passe à la télévision et si révélais une partie des négociations, je n'aurais plus grande raison d'affirmer qu'elles doivent rester confidentielles.

M. Simpson: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pourrait peut-être poser sa question supplémentaire demain. Je demande aux députés de Joliette et de Battleford-Kindersley de m'excuser, ainsi qu'au député de Charlevoix, qui ont fait preuve de beaucoup d'assiduité pour intervenir pendant toute la période des questions. En lisant le hantsard, j'es-saierai de penser à leur accorder la préséance demain.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. MacLean: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour signaler au président du Conseil privé que s'il était prêt à proposer la deuxième lecture des trois bills concernant les anciens combattants qui ont été présentés hier, l'opposition officielle serait disposée à leur faire subir cette deuxième lecture sans débat. Le gouvernement voudra peut-être les mettre en délibération après les votes prévus.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, c'est aussi notre avis. Ces bills nous ayant été présentés par la voie normale, nous sommes disposés à leur faire subir la deuxième lecture sans débat, de façon qu'ils puissent être renvoyés au comité permanent des affaires des anciens combattants. Si la Chambre y consent, pourquoi ne pas le faire tout de suite?

L'hon. M. MacEachen: Faisons-le tout de suite, monsieur l'Orateur.